

Triathlon contre la montre par équipe - Villefranche sur Saône 12 mai 2019

Le 12 mai 2019 se déroulera la seconde édition du triathlon du beaujolais sous les formules contre la montre individuel, en relai et par équipe (duo) + cross triathlon jeune organisé par le Triathlon Villefranche Saône Vallée.

Cette épreuve se disputera sur le plan d'eau de Villefranche Bordelan avec un parcours vélo qui empruntera les routes des communes des Pierres Dorées

Cette épreuve est inscrite au calendrier de la ligue Rhône Alpes de triathlon et répond à la réglementation mise en place par la FFTRI. L'organisateur est couvert par une assurance de Responsabilité Civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence

1 - Les formats de course :

- Cross Triathlon jeunes :

Triathlon réalisé sur la base de distances suivantes :

	Natation	Vélo	Course à pied
Mini poussin / poussin (6-9 ans)	50m	1 km	500 m
Pupille (8-11 ans)	100 m	2 km	1 000 m
Benjamin / minime (10-13 ans)	200 m	4 km	1 500 m

L'utilisation d'un VTT est impérative pour prendre le départ du Cross Triathlon jeune.

- Triathlon contre la montre format M (individuel – relai – duo) :

Chaque formule disputera l'épreuve sur la base d'un format M (natation 1.5 km / vélo 40 km / course à pied 10 km)

Le nombre de départs maximum est fixé à 250 (total des départs individuel + relais + duos)

Courses individuelles et duo ouvertes à partir de la catégorie junior (les cadets ne peuvent prendre le départ en individuel ou en duo)

Les équipes relai et du doivent être composées de 2 athlètes

Les équipes peuvent être féminines, masculines ou mixtes.

Les catégories d'âge peuvent être mélangées au sein d'une même équipe (de cadet à sénior)

Pour le relai : Course ouverte à partir de la catégorie cadet (né(e) en 2002 et 2003). Les athlètes de cette catégorie ne pourront s'aligner que sur l'une des 3 disciplines natation ou vélo ou course à pied. En aucun cas, il ne leur sera possible de s'aligner sur l'épreuve individuelle, par équipe. Seule l'épreuve relai sera accessible en effectuant la course sur l'une des 3 disciplines et laissant le binôme réaliser les deux autres.

Les équipes peuvent être constituées d'athlètes de catégories d'âges différentes et de sexes différents

Les coureurs d'une même équipe doivent porter une tenue identique (à défaut de couleur identique) pendant toute la durée de la compétition soit de la présentation à l'entrée de l'aire de transition.

2 – Dispositions réglementaires :

Pour leur sécurité, les athlètes doivent être en possession d'un casque de vélo à coque dure

Pour le bon suivi de course et de l'application de la réglementation FFTRI, chaque athlète doit être muni d'un porte dossard avec 3 points d'attache.

Plus particulièrement sur la partie cycliste les athlètes devront impérativement :

- Ne pas profiter de l'aspiration ou abri derrière ou à côté d'une autre équipe sous peine de se voir infliger une pénalité par carton (respect des distances réglementaires)
- Les décisions des arbitres officiels devront être respectées
- Les équipes doivent se présenter à l'entrée de l'aire de transition au complet, en tenue, avec le dossard attaché (non plié, non coupé) et le casque attaché sur la tête.
Tous les embouts des guidons de vélo, y compris les prolongateurs, devront être obturés..

Toute aide extérieure est interdite sur la totalité des 3 disciplines et lors des transitions

Ces deux épreuves sont agréées par la Fédération Française de Triathlon et soumises à la réglementation générale de cette fédération.

3 - Epreuves et horaires :

Le triathlon M et le cross triathlon jeune auront lieu le dimanche 12 mai 2019.

Le retrait des dossards se fera au stand accueil situé à l'accueil du plan d'eau face à la plage

A partir de 6h30 pour le triathlon format M (individuel, relais, duo) et ce jusqu'à 45 minutes avant le départ de la course

A partir de 12h00 pour le cross triathlon jeune et ce jusqu'à 45 mn avant le départ de la course

Départ Triathlon contre la montre M : Matin (horaire précis à définir avec fermeture du parc de transition 30 mn avant le départ et briefing 15 mn avant le départ) Les athlètes partiront par ordre de numéro de dossard en commençant par les individuels puis les relais puis les duos

Les départs se feront toutes les 15 secondes

Départ Cross triathlon jeunes : Après midi (horaire précis à définir (fermeture du parc de transition 20 minutes avant le départ et briefing 15 mn avant le départ de la course)

3 - Partie natation :

Cross Triathlon jeune : Départ groupé des athlètes par catégorie d'âges (mini poussins et poussins / pupilles / benjamins et minimes). Natation réalisée en plan d'eau fermé.

Triathlon contre la montre : Les équipes doivent se présenter au complet au bord du plan d'eau, face à l'arche de départ aux bénévoles en charge du pointage au plus tard cinq minutes avant leur horaire de départ. Les départs sont donnés toutes les 15 secondes.

Natation réalisée en plan d'eau pour l'ensemble des épreuves.

4 - Partie cyclisme :

Cross Triathlon jeunes:

Le tracé empruntera les chemins en bordure de plan d'eau fermés à la circulation de véhicules motorisés. L'utilisation d'un VTT est impérative. L'orientation sera assurée par la présence de signaleur

Triathlon contre la montre M :

Le parcours est tracé sur route ouverte à la circulation, sécurisée par des bénévoles aux différentes intersections.

Le parcours sera fléché à l'aide de panneaux spécifiques et de la présence de signaleurs.

La distance parcourue sera indiquée tous les 10 kilomètres.

Les équipes doivent respecter entre elles un rectangle de 35 mètres en longueur et 5m en largeur (RG FFTRI).

5 - Partie course à pied :

Pour le Cross Triathlon jeune et le Triathlon contre la montre, les athlètes réaliseront la partie course à pied sur un parcours est tracé autour du plan d'eau de Villefranche Bordelan fermé à la circulation d'engins motorisés. Le parcours est fléché à l'aide de panneaux spécifiques + présence de signaleurs.

6 - Ravitaillement :

Cross triathlon jeune : Ravitaillement au départ course à pied et à l'arrivée.

Triathlon contre la montre M : Un ravitaillement en liquide sera installé à la sortie de la natation un autre au départ de la course à pied, au km 20 du parcours vélo.

Un ravitaillement liquide et solide sera installé aux km 3 et 6 de la course à pied.

Un ravitaillement en liquide et solide sera installé à l'arrivée de la course.

7 - Inscriptions et classement :

Les inscriptions peuvent être saisies à partir du site <http://www.yaka-events.com/yaka-chrono>.

Aucune inscription ne sera prise en compte par courrier, mail ou téléphone.

En cas d'empêchement majeur, l'épreuve sera annulée, les frais d'engagement seront remboursés aux concurrents, déduction faite des frais de dossiers facturés par le prestataire gestionnaire des inscriptions (Yaka event).

Les athlètes non licenciés doivent s'acquitter d'un pass compétition d'un montant de 30 € par triathlète (pour la course triathlon format M individuelle et duo) et 3€ complémentaires pour chaque athlète non licencié.

3€ complémentaires seront facturés pour les jeunes non licenciés FFTRI.

Une pièce d'identité devra être présentée par tous les participants lors du retrait des dossards.

L'autorisation de participation à l'épreuve reste subordonnée à la présentation, lors du retrait des dossards, de la licence 2018 délivrée par la Fédération Française de Triathlon ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition ou de non contre indication à la pratique en compétition du sport concerné pour les relais datant de moins d'un an à la date d'inscription

Une autorisation parentale sera demandé aux athlètes non licenciés participant au triathlon contra la montre format M âgés de moins de 18 ans le jour de l'épreuve.

Le chronométrage sera effectué grâce à un système électronique. Les résultats seront affichés sur place et publiés sur le site internet de l'organisateur. Le classement sera constaté et validé par l'Arbitre Principal. En cas de réclamation, ces dernières devront lui être adressées à l'issue de la course.

- Le classement de l'équipe est pris en compte sur la base du temps du dernier membre de l'équipe à l'arrivée de l'épreuve de course à pied. Pour pouvoir prétendre au classement des équipes mixtes, une féminine au minimum doit figurer à l'arrivée.

8 - Arbitrage :

Au cas où un arbitre pénaliserait un athlète d'un carton bleu, celui-ci devra effectuer une boucle de pénalité en course à pied sous le contrôle d'un arbitre. En cas de disqualification, le triathlète devra remettre son dossard à l'arbitre et s'arrêter.

Toute aide extérieure est interdite sur la totalité des 3 disciplines et lors des transitions

En cas d'aspiration, un carton bleu sera appliqué. Un arrêt de 2 minutes sera demandé aux athlètes en zone de pénalité.

9 - Assistance médicale :

Une assistance médicale, par l'intermédiaire d'un médecin sera assurée à l'arrivée et sur la zone de transfert. Tout participant autorise l'organisation à lui apporter tous les soins médicaux et proposer une hospitalisation

en cas d'accident ou d'urgence en concertation avec les instances compétentes (Croix Blanche – Pompiers – médecin)

10 - Responsabilités :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de :

- accident ou défaillance provoqué par un mauvais état de santé ou par le non-respect des consignes de sécurité données par l'organisateur et/ou du présent règlement,
- il en est de même en cas de perte, bris ou vol d'objet personnel ou de matériel excepté au sein de l'aire de transition.

11 - Droit à l'image / CNIL :

Chaque coureur autorise l'organisation du Triathlon Villefranche Saône Vallée à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaire à la communication et à la promotion des événements organisés par l'association. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant.

Les données à caractère personnel recueillies par les inscriptions et les résultats de chronométrage sont nécessaires pour l'organisation de la course. Elles pourront faire l'objet de traitements informatisés *ou tout document promotionnel de la course dans le cadre de prospection commerciale*. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, pouvez accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier ou vous opposer à leur utilisation en écrivant à tvsv.contacts@gmail.com

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.

La participation au Triathlon contre la montre individuel, relay et par équipe de Villefranche ainsi que le Cross Triathlon organisés par l'association TVSV le 12 mai 2019 impose le respect du présent règlement